



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises en difficulté

Question écrite n° 123347

Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité quant au devenir des anciens employés de Moulinex. En effet, après le dépôt de bilan de cette grande entreprise, de nombreux employés ont été licenciés alors qu'ils avaient travaillé de nombreuses années au sein de cette entreprise. Or, plusieurs centaines d'anciens salariés de cette entreprise n'ont toujours pas trouvé de solution durable à leur situation professionnelle et sociale, ce qui les a conduits à engager des poursuites à l'égard de la société Moulinex. Un jugement devrait intervenir en septembre 2007. Dans l'attente de cette date fatidique, les salariés sont souvent confrontés à une très grande précarité et vivent seulement des indemnités chômage, voire du RMI. Cette situation donne lieu à de nombreuses polémiques et caricatures. Il conviendrait donc que les pouvoirs publics puissent se saisir de ce dossier afin d'éviter qu'il ne donne lieu à une surmédiation qui mettrait en cause l'actuel gouvernement, alors que la fermeture était intervenue sous l'ancien gouvernement. Il lui demande donc quelles initiatives il compte prendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123347

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 2007, page 4724